VILLEMEUX-SUR-EURE

# Le parking de la mairie va être aménagé

Des travaux d'aménagement du parking de la mairie ont débuté le lundi 14 septembre à Villemeux-sur-Eure. Réalisés par l'entreprise Pigeon TP et par l'entreprise locale Camilotto en sous-traitance, ils nécessitent l'interdiction temporaire du stationnement dans le secteur. Selon l'arrêté municipal, l'occupation du domaine public est prévue jusqu'au 11 octobre.



Le parking de la mairie est en plein réaménagement.

## Circulation des piétons déviée

Cette opération s'inscrit dans un projet plus large d'aménagement des parkings de la commune, comprenant également le parking du city stade.

Le coût total s'élève à 82.292,76 € TTC. La commune bénéficie de deux subventions, 18.945 € du Département, au titre du FDI (Fonds départemental d'investissement), et 3.166 € de l'État, via la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Le reste à charge pour la commune s'élève ainsi à 60.181,76 €.

Durant le chantier, la circulation des piétons est déviée et une signalisation temporaire est mise en place. Les automobilistes sont invités à respecter les restrictions de stationnement afin de permettre le bon déroulement des travaux.